

Administration

7.2 millions investi !

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a investi **7 259 410 \$** dans le développement économique de son territoire depuis le 1er avril 2020 grâce au volet 2 du Fonds régions et ruralité. Afin de respecter nos engagements sectoriels et salariaux, les aides financières accordées via ce fonds seront suspendues temporairement. Les nouvelles modalités liées au programme seront communiquées ultérieurement. Les autres volets du FRR demeurent accessibles.

Mobilisation communautaire

Notre équipe sera sur le terrain pour aller à la rencontre des communautés à la fin octobre. Des rencontres auront lieu à Tête-à-la-Baleine (29 octobre en avant-midi), à La Tabatière (29 octobre en après-midi) et à Saint-Augustin (30 octobre en après-midi). Les détails de ces rencontres seront annoncés dans les prochains jours.

Prochaine séance du conseil

- **27 novembre 2024**

Administration (suite)

Mesures d'urgence

Le Conseil des maires a exprimé par résolution son insatisfaction face à la direction des mesures d'urgence de la Sûreté du Québec lors de récents incidents. Par cette prise de position, nous espérons que les procédures de situation d'urgence seront revues et améliorées pour répondre aux besoins du territoire.

Développement économique

Chaque mois, le Conseil de la MRC reçoit les demandes d'aide financière des promoteurs du territoire. Ce mois-ci, neuf (9) projets ont été présentés et acceptés sous les fonds suivants :

- Fonds de développement rural (FDR) ;
- Fonds entrepreneurial et de diversification économique (FEDE) ;
- Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS).

Pour un montant total octroyé de **170 798.23 \$** en subventions.

Pour toute demande d'informations:
info@mrcgsl.ca / 418 787-2020